

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 35 Analyse approfondie de problématiques sociales			
Code	SOAS3B38AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Yves-Hiram HAESVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be)</p> <p><u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Xavier DE CLEYRE (xavier.de.cleyre@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
 - 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
 - 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
- Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	24 h / 2 C

SOAS3B38ASMP + HELHa Campus Montignies	Participation à un projet européen avec et pour les jeunes	24 h / 2 C	
SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJG	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38SJF + HELHa Campus Montignies (HD)	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDG	Genre et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASDI + HELHa Louvain- la-Neuve	Dépendance et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B38ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	
SOAS3B38ASMH	Politique du logement	20	
SOAS3B38ASMJ	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	
SOAS3B38ASMO	Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale	20	
SOAS3B38ASMP	Participation à un projet européen avec et pour les jeunes	20	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B38ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJG	Genre et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASJI	Dépendance et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38SJF + HELHa Campus Montignies (HD)	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDG	Genre et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASDI + HELHa Louvain- la-Neuve	Dépendance et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B38ASLM	Travail social, jeunesse et citoyenneté	20	
SOAS3B38ASLO	Travail social et assuétudes	20	
SOAS3B38ASLQ	Travail social et vieillissement	20	
SOAS3B38ASLU	Travail social de réseau	20	

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère			
Code	7_SOAS3B38ASMG	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Mathilde DEVAUX (mathilde.devaux@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours se concentre sur les droits fondamentaux des personnes étrangères, mais aussi de groupes minoritaires, ceci en vue de leur respect ou préservation ou en vue de l'égalité de droits ou de traitement.

Il analysera également les Droits de l'Homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Expliquer simplement les mécanismes du droit qui s'applique aux étrangers et aux groupes minoritaires, de son raisonnement interne et en permettant ainsi une certaine maîtrise de celui-ci par les biais suivants:
- Décrire de manière approfondie des concepts et mécanismes-clés développés par les législations abordées en vue de permettre aux étudiants d'en faire eux-mêmes usage dans leur pratique professionnelle,
- Exploiter les outils et les mettre en pratique à travers l'analyse d'une situation pratique soumise,
- Poser un premier diagnostic et de prodiguer de premiers conseils et pistes de solution.
- Identifier des situations où les droits de l'Homme seraient bafoués.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- I. Le statut de séjour de la personne étrangère et celui de sa famille l'entrée sur le territoire belge - le droit séjour et d'établissement sur le territoire belge -le regroupement familial - le statut de réfugié.
- II. L'obtention de la nationalité belge.
- III. Législation antiracisme et antidiscriminations.
- IV. Les Droits de l'Homme défendus par la Convention européenne des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales ainsi que la jurisprudence de la Cour.

Démarches d'apprentissage

- Être le plus accessible dans l'expression des concepts juridiques et du langage utilisés, quitte à reprendre les explications si nécessaire. L'intégration du concept est plus importante que la quantité de données assimilées. Acquérir les outils pour aller retrouver ces données, intégrer la notion de la hiérarchie des normes, importance donnée à la jurisprudence des cours et tribunaux.
- Mettre constamment ces législations en concordance avec leur mise en application, avec l'actualité. Leur donner le goût de s'informer et de mettre les nouvelles en relation avec le cours.
- Instaurer un dialogue permanent ou susciter des débats avec les étudiants, privilégier les interactions, aiguïser l'esprit critique.
- Faire systématiquement usage d'exemples réels ou reconstitués issus de ma pratique ou de celle des

- étudiants acquise lors des stages.
- Le cas échéant, faire appel à des intervenants extérieurs.
- Jeux de rôles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Privilégier en prenant le temps nécessaire la compréhension des mécanismes juridiques mis en œuvre pour analyser une situation et dégager les différentes solutions possibles.

Sources et références

Il s'agit essentiellement d'ouvrages juridiques, de codes et de recueils de textes de lois ou de jurisprudence.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Copie des textes de loi, brochures diverses, notes de cours, présentations powerpoint, films, vidéos, sites web : celui de l'Office des Etrangers, celui de la Cour européenne des Droits de l'Homme, celui du Centre interfédéral des Migrations (MYRIA) ou celui du Centre interfédéral à l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations (UNIA).

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consistera en la mise en place d'un projet durant le semestre ainsi que dans la remise d'un travail (en lien avec ce projet).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Prj	50			Prj	50
Période d'évaluation	Trv	50			Trv	50

Prj = Projet(s), Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique du logement			
Code	7_SOAS3B38ASMH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	David PRAILE (david.praile@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'apprentissage de politique et droit au logement propose, à partir de la porte d'entrée spécifique de l'habitat, d'effectuer un large tour d'horizon de la problématique en identifiant les questions sociales et les enjeux de travail social qui y sont liés.

En s'appuyant sur des pratiques et des exemples concrets, elle permet d'analyser de manière critique les politiques et réglementations en matière d'habitat et de replacer l'intervention sociale au regard des droits humains fondamentaux.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. Replacer les questions d'habitat dans le contexte social, politique et réglementaire.
- II. Développer une vision d'ensemble claire et structurée des enjeux qui y sont liés.
- III. Acquérir une bonne maîtrise de quelques réglementations fondamentales, notamment en ce qui concerne le contrat de bail qui régit l'essentiel des relations entre locataires et propriétaires.
- IV. Etablir des liens logiques entre les différents dispositifs et la marge de manœuvre dont dispose le travailleur social en situation.
- V. En s'appuyant sur ces éléments, l'étudiant sera en capacité de proposer des démarches structurées, nuancées et critiques en réponse à des questions concrètes liées à ces enjeux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etat des lieux et enjeux de la crise du logement
- Eléments essentiels de la relation propriétaire/locataire : le contrat ; la garantie locative ; l'état des lieux et les réparations ; le loyer...
- La lutte contre l'insalubrité ; la lutte contre l'inoccupation d'immeubles
- Les expulsions : judiciaires, administratives, illégales
- Du Logement à l'habitat
- Logement : un Droit de l'Homme
- Principaux acteurs, compétences, types de solutions d'habitat
- Accompagnement social en matière de logement : un nouveau métier
- Logement et énergie : un enjeu d'avenir
- Pratique populaire d'habitat : les habitants face à la crise

Démarches d'apprentissage

- Acquérir les fondements de la réglementation en matière d'habitat, en particulier celle liée au bail de manière à permettre un premier avis pertinent en situation réelle de travail social.
- Reconstruire, à partir de problèmes concrets, une vue d'ensemble de la problématique, des acteurs et dispositifs les plus importants.
- Compléter et développer l'apprentissage de la matière d'un éclairage d'expériences de prise en charge et animation collective d'un temps d'échanges public interactif avec des intervenants sociaux du secteur.

Dispositifs d'aide à la réussite

-

Sources et références

- SPF Intégration sociale, Guide pour les Sans-abri, édition 2015
- Service Public de Wallonie, Mémento du Logement, Kluwer, 2015
- BERNARD Nicolas, J'habite donc je suis, Pour un nouveau rapport au logement, Labor, Quartier Libre, 2005 (épuisé)
- SERVICE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE, LA PRECARITE ET L'EXCLUSION SOCIALE, Lutte contre la Pauvreté. Rapports binnuels (téléchargeables)
- SPW, Les Echos du Logement (Périodique gratuit)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Notes de cours
- Présentations projetées
- Le cas échéant, situations concrètes détaillées à analyser
- Documents illustratifs (exemple de décret/réglementation, contrat de bail, ...)
- Documentaire/matériel vidéo
- Articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence à l'ensemble du cours est obligatoire.

Examen oral en janvier.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

L'étudiant.e. amené à représenter l'examen lors d'une session ultérieure doit prendre contact avec le titulaire pour fixer des modalités d'évaluation spécifiques.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes			
Code	7_SOAS3B38ASMJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Se nourrissant de connaissances issues de la psychologie criminologique, au départ d'une réflexion sur le sens commun de la « punition éducative » et de la fonction de la Loi dans le groupe social, le cours examine les concepts de norme sociale, de transgression, de déviance et de délinquance, ainsi que des termes connexes (dangerosité, risque, récidive). Il présente également des repères théoriques issus du champ de l'agressologie et de la victimologie permettant à l'étudiant de développer :

- une représentation argumentée du développement des fonctionnements déviants, de la pluralité des facteurs explicatifs de la délinquance, ainsi que des réponses sociales et pénales apportées à la délinquance,
- et une représentation argumentée du fonctionnement, du développement et des vulnérabilités des victimes de faits criminels ainsi que des réponses sociales et judiciaires apportées à la problématique des victimes.

Dans le souci d'apporter des repères spécifiques utiles pour construire son intervention sociale auprès des justiciables, le cours analyse la problématique des justiciables en articulant le questionnement sur des situations « particulières » et les enjeux globaux de la société dans les champs étudiés. Les questions de la désistance et de la réparation y sont aussi soulevées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- I. définir et différencier les concepts de déviances, normes, dangerosité, risque et récidive ainsi que les concepts de victimisation primaire et secondaire;
- II. décrire et identifier les conséquences des déviances du point de vue des victimes de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- III. expliquer et illustrer les typologies et principaux modèles explicatifs du phénomène délinquant dans les perspectives psychosociologique, criminologique, développementale et clinique ;
- IV. identifier et analyser les mécanismes du fonctionnement délinquant de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques) ;
- V. formuler des hypothèses explicatives multifactorielles du fonctionnement délinquant, de manière théorique et dans l'approche du cas particulier (vignettes cliniques);
- VI. définir et différencier le modèle de la justice réparatrice de celui de la justice rétributive ;
- VII. démontrer avec ses propres mots en quoi des expériences de terrain (par exemple, la médiation « auteur(s)-victime(s) ») relèvent de la justice réparatrice, favorisent la désistance et participent à la reconstruction du lien social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction de concepts cadres

Place de la Loi dans le groupe social.

Mise en perspective des concepts de déviance et de normes.

Déviances et délinquances, notions de dangerosité et de récidive.

Notions introductives de victimologie

La victimologie. Le développement de la politique belge en faveur des victimes. La place de la victime dans la procédure pénale (rappel).

Victimisation primaire: l'évènement et les conséquences de la victimisation.

Victimisation secondaire : une conséquence spécifique de la victimisation primaire.

Prise en charge de la victimisation. Discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

Approche intégrative de la déviance et de la délinquance

Les grands modèles explicatifs du phénomène criminel et du passage à l'acte. Approche des facteurs de risque de récidive.

Elaboration d'une grille de lecture intégrative et pluricausale de la délinquance dans notre société et discussion de cas particuliers (vignettes cliniques).

La réaction sociale à la délinquance et la prise en compte des victimes, au sein de la société

Rappel des fonctions de la peine.

Présentation du modèle de la justice réparatrice, en tant qu'approche de la criminalité axée sur la résolution de problème associant l'auteur, la victime et la société.

Approche du concept de désistance.

Démarches d'apprentissage

- Exposés interactifs
- Discussions de cas (vignettes cliniques)
- Analyse de vidéos et de documents
- Interventions de personnes ressources (facultatif)

Dispositifs d'aide à la réussite

Le cours met l'accent sur les échanges avec les étudiants et l'exemplification des concepts. Les étudiants sont avisés des objectifs spécifiques du cours afin de mieux se préparer à l'évaluation.

Sources et références

- Audet, J et Katz, J-F (2006). Précis de victimologie générale. Paris. Dunod.
- Gaillard et col.(2007). Psychologie criminologique. Paris. Editions In Press
- Gassin, R.(1988) Précis de victimologie. Paris. Dalloz.
- Senon, J-L., Lopez, G., Cario, R. (2008). Psychocriminologie. Paris. Dunod
- Born, M. (2005). Psychologie de la délinquance. Bruxelles. De Boeck.
- Josse, E. (2014). Le traumatisme psychique chez l'adulte. Bruxelles. De Boeck.
- Derivais, D. (2010). Les adolescents victimes/délinquants. Bruxelles. De Boeck.
- Born, M. (2011). Pour qu'ils s'en sortent! Comment intervenir efficacement auprès de jeunes délinquants. Bruxelles. De Boeck.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Mise à disposition d'un plan du cours sur ConnectED.
- Exercice (discussion de vignettes cliniques).
- Mise à disposition d'une bibliographie complémentaire, associée aux thèmes étudiés au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen est écrit, et porte sur l'ensemble de la matière présentée en classe et proposée au travail en autonomie. L'étudiant sera confronté à des questions ouvertes et fermées, avec analyses de situations et de cas.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen sera oral et portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sensibilisation à l'approche systémique et médiation familiale			
Code	7_SOAS3B38ASMO	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours de 24h est réparti en 2 parties de 12h chacune.

- Médiation familiale par Véronique Pourveur
- Approche systémique par Florence Pire

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage a pour objectif d'offrir une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- Utiliser les repères apportés pour identifier, comprendre et analyser les pratiques sociales contemporaines.
- Connaître l'existence d'approches méthodologiques différentes et de pratiques innovantes en travail social.

Médiation familiale

L'objectif du cours sera d'approcher la pratique de la médiation familiale. Nous y aborderons ce que représente une médiation, sa définition, l'intérêt de cette approche face aux différents conflits que l'on peut rencontrer, le rôle du médiateur et la mise en pratique de cet outil avec jeux de rôle.

Approche systémique

Les objectifs sont de

- sensibiliser les étudiants à l'approche systémique, modèle de pensée et d'action les inviter à poser un autre regard sur la réalité qui les entoure
- les inviter à développer une approche globale, à 360 degrés, sur des situations de tout type
- les amener à prendre conscience des apports de l'approche systémique pour le travail social que ce soit avec des individus, des familles, des groupes, ou encore, des institutions.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Plan de la partie Médiation familiale

- Approche de la médiation
- Médiation et conflit
- Rôle du médiateur
- Outils du médiateur
- Étapes de la médiation
- Exercices

Plan de la partie Approche systémique

I – Origines et définition

1.1. Origines

1.2. Vers une définition

II – Les systèmes

2.1. Qu'est-ce qu'un système ?

2.2. Les principes directeurs des systèmes

2.3. Les systèmes fonctionnels et dysfonctionnels

2.4. Le travailleur social et le système

III – Les communications

3.1. Le processus de communication

3.2. La métacommunication

3.3. Les réactions à la communication

IV – Le changement

4.1. Quel changement ?

4.2. Le travailleur social, accompagnateur de changement

4.3. Les stratégies de changement

Démarches d'apprentissage

Les 2 parties du cours combinent plusieurs démarches d'apprentissage : un cours magistral, des situations de stage analysées au cours, des exercices participatifs, des réflexions en sous-groupes.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le dispositif d'aide à la réussite se caractérise par les exercices réalisés en classe pour inviter les étudiants à s'approprier les concepts et les démarches. Cela les préparera à l'examen.

Les syllabus sont donc des supports que compléteront les illustrations lors des cours.

Sources et références

Pour Médiation familiale

SAVOUREZ M. et BRISSON P, Re-créez des liens familiaux, Ed Broché, 2008

FIUTAK T. , Le médiateur dans l'arène, Ed. Format Kindle Eres 2009

PERRIARD S, La médiation en pratique : 8 clés pour réussir, Ed Jouvence 2010

AUFIERE P., Guide de la médiation familiale, Ed. Broché , 2012

De DINECHIN S, La médiation familiale, Ed Eyrolles, 2015

Pour Approche systémique

AMIGUET Olivier et JULIER Claude, L'intervention systémique dans le travail social, Ed. I.E.S., 1996

BEAUJEAN Jacques, Coopération et approches systémiques, Ed. ERES 2009

BERIOT Dominique, Manager par l'approche systémique, Ed. Eyrolles 2006

BOILY Chantal, Guide pratique de l'analyse systémique, Ed. Lavoisier 2000

BONAMI Michel, DE HENIN Bernard, BOQUE Jean-Michel, LEGRAND Jean-Jacques, Management des systèmes complexes, Ed. De Boeck 1993

DURAND Georges, Abécédaire systémique du travailleur social, Ed. Opéra 2004

MALAREWICZ Jacques-Antoine, Guide du voyageur perdu dans le dédale des relations humaines, ESF Editeur 1992

WATZLAWICK Paul, Une logique de la communication, Ed. du Seuil 1979

YATCHINOVSKY Arlette, L'approche systémique. Pour gérer l'incertitude et la complexité, EST Editeur, 2004

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected : les étudiants y trouveront 2 notes de cours distinctes, 1 par partie.

Travail sur des situations présentées par les étudiants.

PowerPoint, images, vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation des 2 parties se fera par un examen écrit à la session de janvier (10 points pour chaque partie).

En cas de seconde session, les étudiants devront représenter un examen écrit portant sur la partie en échec.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Participation à un projet européen avec et pour les jeunes			
Code	7_SOAS3B38ASMP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage "Participation à un projet européen avec et pour les jeunes" veut donner aux étudiants la possibilité de découvrir et de participer pleinement à d'autres lieux d'échange, de réflexion, de recherche et d'innovation pour répondre aux mutations dans le champ du travail social. C'est la dimension des appels à projet européens qui est clairement visée puisque le projet Interreg "Habitat Défi Jeunes" sert de cadre à la compréhension des nouveaux besoins en termes d'accompagnement du public "jeunes", des jeunes identifiés par les intervenants de terrain comme particulièrement fragilisés dans les différentes sphères de leurs vies.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, partant de son propre statut de jeune et de futur assistant social, l'étudiant aura appris à :

- interagir de façon constructive avec des étudiants et intervenants de terrain d'un autre pays/d'une culture différente
- recueillir, traiter et transmettre des informations sur les spécificités actuelles/nouvelles du public "jeunes", notamment vulnérable. Soit mieux connaître un public cible du travail social.
- développer sa réflexivité sur de nouveaux besoins d'accompagnement dudit public
- identifier des acteurs et réseaux professionnels travaillant avec ce public, en comprendre les sphères diverses d'interventions (logement, insertion socio-professionnelle, santé mentale...), les positionnements méthodologiques des acteurs de terrain et y repérer des manques éventuels au niveau du travail social.
- relier les besoins du public au contexte sociétal dans lesquels ils s'inscrivent et se questionner sur les propositions des travailleurs sociaux, clarifier une situation-problème.
- poser un premier diagnostic et élaborer des hypothèses de propositions nouvelles pour le travail social à l'égard de ce public
- relayer un message "les jeunes parlent des jeunes" dans un lieu identifié comme pertinent par eux, par exemple au niveau des financeurs Interreg soit au niveau européen.
- identifier, une/des problématique(s) concernant l'accompagnement du public "jeunes", des éléments de transition/mutation du travail social

La finalité est d'amener les étudiants à identifier/relayer les spécificités d'accompagnement des jeunes belges et français en situation de précarité dans le contexte sanitaire, économique et politique actuel.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Confronter les étudiants à leur propre statut de jeunes et aux besoins qui y sont liés
- Mettre les étudiants en situation de s'identifier aux jeunes en difficulté.
- Echanger autour de situations déjà rencontrées (en stage, vécu propre...) d'accompagnements de jeunes en vulnérabilité.
- Contextualiser les approches transfrontalières/les projets européens dans le travail social et spécifiquement le projet "Habitat Défi jeunes".
- Définir la jeunesse. Situer l'historicité et la sociologie de la jeunesse.
- Introduire et accompagner la démarche de recherche action (questionnaire, micro trottoir, interview, recherche documentaire..) par groupes mixtes (étudiants des deux écoles sociales)
- Visiter des associations; participer, animer des moments d'échange avec des intervenants de terrain / des jeunes vulnérables

Démarches d'apprentissage

Le cours se situe dans une démarche active de co-construction de savoirs/ savoir-faire/ savoir-être par le biais d'une proposition de recherche action en groupe.

Propositions dynamiques et interactives de situations diverses d'apprentissage: échanges entre pairs, avec des professionnels/jeunes, lors de visites, exposés théoriques, mises en situation participatives, échanges autour de vidéos, témoignages, documents divers.

Co-intervention d'enseignants d'écoles sociales partenaires.

Dispositifs d'aide à la réussite

Soutien et accompagnement dans l'élaboration de la méthode d'investigation choisie.

Disponibilité et réponses aux questions.

Invitation à la solidarité entre pairs et aux échanges de savoirs.

La mise au travail en groupe se veut spécifiquement vecteur d'identification et de mise à disposition -tant du groupe que de la démarche proposée - des compétences respectives des étudiants.

Sources et références

Attias-Donfut, C. et Segalen, M. (2020). Avoir 20 ans en 2020, Paris. Odile Jacob.

Becquet, V., Loncle, P. et Van de Velde, C. (2012). Politiques de jeunesse: le grand malentendu, Nismes, Champ social.

Chevalier, T. et Loncle, P. (2021). Une jeunesse sacrifiée, Paris. Puf.

Darquenne, R.(2019). Valoriser les compétences des jeunes. Enjeux et outils pour l'action sociale et éducative, Mons. Couleurs livres.

Franssen, A., Carlier, D. et Benckekroun, A. (2014). Les transitions des jeunes entre l'enseignement et l'emploi à Bruxelles : défis pour la gouvernance, Note de synthèse, BSI. <https://doi.org/10.4000/brussels.1198>

Glucksmann, R. (2021). Lettre à la génération qui va tout changer, Paris, Allary.

L'Observatoire. (2012). Les 18-25 ans une catégorie d'âge qui pose question.

Van de Velde, C. (2008), Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Paris, Puf.

Warin, P. (2009). Une approche de la pauvreté par le non-recours aux droits sociaux. Lien social et Politiques, (61), 137-146. <https://doi.org/10.7202/038479>

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports au cours et présentations projetées (Power point, autres documents utiles)

Les notes de cours

La mise à disposition de ressources bibliographiques complémentaires associées aux thèmes étudiés au cours (vidéos Interreg ou autres, articles de recherche, documentaires...)

Des articles de presse généraliste ou spécialisée

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours prendra la forme d'un travail de groupe de 15 à 20 pages agencé autour de la thématique globale suivante :

« Clarification des besoins des jeunes en travail social dans le contexte sociétal actuel ».

Le travail sera engagé rapidement durant le cours parce qu'il est pleinement en lien avec les enjeux du cours qui sont que les étudiants puissent transmettre et s'approprier ce qu'ils découvrent, entre eux et avec les différents interlocuteurs. Le travail d'évaluation est donc partie intégrante du cours. C'est sa finalisation qui fera l'objet de l'évaluation.

La grille d'évaluation du travail (fond et forme) sera déposée sur Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).